



Tulle, le 26 août 2024

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'enseignement du 1^{er} degré Circonscription de Tulle Dordogne

Inspecteur chargé de l'enseignement du 1^{er} degré Circonscription Tulle Dordogne

Dossier suivi par Eric Sauvezie Téléphone 05 87 01 20 50 Télécopie 05 87 01 20 80 Mél.

ce.0190052d@ac-limoges.fr

Site internet

http://www.ac-limoges.fr/ia19/

Cité Administrative Jean Montalat BP 314 19011 Tulle Cedex

<u>Objet</u> : Centre de Ressources Nature et Environnement de Pandrignes Année scolaire 2024/2025

La participation constante des classes aux séjours sur Pandrignes montre tout l'intérêt pour les élèves du projet mis en place depuis plus de dix ans.

Le dispositif partenarial qui permet la fréquentation du centre est opérationnel pour l'année scolaire 2024/2025 (Education Nationale Tulle Dordogne, FAL, Commune de Pandrignes, Ville de Tulle et communes territorialement concernées). La FAL gère toute l'organisation des séjours (inscription, échéancier, modalités des séjours, planning). Je vous invite à vous reporter à la note envoyée par la FAL 19 pour prendre connaissance des procédures.

Pour ce qui concerne le domaine de l'Education Nationale, je souhaite mettre en exergue les points suivants :

- 1. Un séjour au centre s'entend sur 2 jours complets consécutifs. Toute autre demande sera examinée du point de vue de son intérêt pédagogique.
- 2. L'intervention d'un(e) animateur (trice) nature de la FAL est possible (maximum deux demi-journées par séjour).
- 3. Le projet pédagogique est à envoyer <u>15 jours avant le séjour</u> à Sandrine Peyronie circonscription de Tulle Dordogne et à Séverine Revollet FAL.

S'il reste des places disponibles dans le planning d'utilisation du centre, les classes de grande section de maternelle pourront proposer un projet <u>sur une journée seulement</u>.

Afin d'établir le planning d'automne, il est important que toutes les classes intéressées fassent retour à la FAL 19 de l'imprimé d'inscription ci-joint pour le 13 septembre 2024 dernier délai.

Eric SAUVEZIE

Centre de ressources nature et environnement de Pandrignes **MODALITÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

Ce centre sans internat est à la disposition des classes des cycles II et III des écoles publiques :

- situées dans un secteur géographique délimité par une durée de transport maximale d'une demi-heure autour de Pandrignes.
- qui souhaitent développer des projets à dominante scientifique, basés sur l'étude de la nature et de l'environnement.

L'activité du centre est le fruit d'un partenariat entre l'inspection de l'éducation nationale de Tulle Dordogne, la Ligue de l'enseignement FAL19, la municipalité de Pandrignes et la ville de Tulle.

INTERÊTS DU CENTRE

Composé de milieux très variés (bois, prairies, ruisseaux, mares,...), le site présente un intérêt remarquable permettant d'observer les différents écosystèmes de notre territoire. Il permet la pratique de démarches scientifiques concernant "la diversité du vivant et ses interactions", "les êtres vivants dans leur environnement", "la mise en pratique des notions d'éco-gestion",...

Explorer, connaître, comprendre ne sont que les préliminaires d'une véritable éducation à, par et pour l'environnement, dont la finalité est de susciter des comportements, une manière d'être et d'agir vis-à-vis de celui-ci.

LOCAUX ET CAPACITE D'ACCUEIL

Les locaux sont ceux de l'ancienne école, mis à disposition par la commune, réaménagés et équipés. La salle de classe du centre est dotée de divers outils pédagogiques, notamment numériques (TBI, tablette numérique,...).

Il est judicieux de limiter à 27 le nombre d'élèves accueillis.

PERIODES D'OUVERTURE DU CENTRE

Un séjour au centre s'entend sur 2 jours complets consécutifs. Toute autre demande sera examinée du point de vue de son intérêt pédagogique et sera soumise à l'aval de l'IEN Tulle Dordogne.

<u>AUTOMNE</u>: à compter du 23 septembre 2024, jusqu'à mi-novembre.

<u>PRINTEMPS</u>: à compter du 10 mars 2025, jusqu'au 24 juin 2025.

DEPLACEMENTS

Il se font en car pour une activité au centre entre 9h et 15h30/16h, selon les situations. L'ensemble de la journée, transport compris, se déroule dans le cadre de l'horaire habituel de la classe.

Pour les écoles de Tulle : la société FAURE est sollicitée par la caisse des écoles.

Pour les classes (hors Tulle) : l'organisation et le coût du transport sont assumés par l'école.

ENCADREMENT

En règle générale, l'animateur (trice) nature de la FAL19 intervient **2 demi-journées par séjour**. L'encadrement de l'ensemble des activités de la journée reste cependant sous l'entière responsabilité de l'enseignant de la classe.

Afin de faciliter le déroulement de votre séjour, une personne en service civique (FAL) est présente sur le site toute la journée. Elle vous accompagnera au mieux pour la réalisation de vos ateliers (mise à disposition de documents pédagogiques, préparation du matériel de science,...).

Le repas est prévu à 12h15 et la classe doit avoir quitté la salle de restauration aux environs de 13h00.

Le moment du repas est un temps fort de convivialité, mais également de respect et d'éducation citoyenne.

TARIFS: Les repas du midi sont à la charge des familles et des adultes qui accompagnent (modalités détaillées au dos de cette feuille).





Direction des services départementaux de réducation nationale de la Corrèze

PESSOURCES



RESTAURATION

72





MODALITÉS D'INSCRIPTION:

L'enseignant(e) intéressé(e) :

Sollicite l'accord de l'IEN pour toute demande dérogatoire au dispositif.

Adresse sa demande à la Ligue de l'enseignement FAL19 en remplissant l'imprimé d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 (document joint).

Une fois les inscriptions finalisées, vous recevrez directement dans votre école, le planning ainsi que l'ensemble des documents nécessaires pour le bon déroulement de votre séjour.

PARTICIPATION FINANCIERE

Centre nature de Pandrignes : 9 euros/par élève pour la 1^{ère} journée 4,50 euros/par élève pour la 2^{ème} journée

Intervention pédagogique: 80 euros/jour

Un devis peut vous être envoyé sur demande

TARIFS RESTAURATION

- Pour les classes de Tulle :
 Les repas sont directement facturés (aux familles)
 - par la cuisine centrale, comme si les enfants mangeaient à la cantine de leurs écoles (tarifs en vigueur).
- Pour les classes extérieures à Tulle :
 Le coût du repas est de 4,50 euros/enfant et 5 euros/adulte.

IMPORTANT

En amont de votre séjour, nous vous contacterons pour ajuster au mieux le nombre et le type de repas (nombre de repas sans viande, nombre de repas végétarien,...).

CONTACTS

Ligue de l'enseignement FAL19 – service éducation à l'environnement

06 65 01 11 88

environnement@fal19.fr

simon.enviro@fal19.fr

06 12 04 35 32

sandrine.peyronie@ac-limoges.fr

Centre de Ressources Nature et Environnement de Pandrignes 05 44 40 62 55



Centre de Ressources nature et environnement de Pandrignes ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

Inscription à retourner

avant le 13/0	9/2024 pour les séjours « automne 2024 » 0/2024 pour les séjours « printemps 2025 »				
	on des Associations Laïques de la Corrèze FAL19 ent et au développement durable - à l'attention de Sèverine REVOLLET – 19004 TULLE Cedex				
Par mail : environnement@fal19.fr					
Ecole Adresse complète Numéro de téléphone Nom de l'enseignant(e) Classe Nombre d'élèves Nombre d'accompagnateurs adultes Adresse mail					
Période de séjour souhaitée					

ie u accompag	nateurs adultes (en plus de l'enseignant) Adresse mail					
Période de séjour souhaitée						
Automne :	entre le//2024 et le//2024 dates précises (éventuellement) :/2024 et/2024 autres précisions (indisponibilités, jour de décharge,) :					
Printemps :	entre le//2025 et le//2025 dates précises (éventuellement) ://2025 et//2025 Autres précisions (indisponibilités, journée de décharge,) :					

Thèmes de séjour envisagés							
Sur un séjour "automne" :							
Sur un séjour "printemps" :							

à		٠.,	le	/	/2024
	Cachet de l'école et	si	gn	ature	•